

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2023-010

**Nombre de conseillers :**

En Exercice : - 18

Présents : - 11

Votants : - 14

Dont 03 pouvoirs

L 'AN DEUX MIL VINGT TROIS

Le MERCREDI 20 AVRIL à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de CHIRENS

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la Mairie, sous la présidence de Mme Christine GUTTIN, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 avril 2023.

**PRESENTS :** Mmes MM. Christine GUTTIN, maire, Jacques IVOL, Sylviane COLUSSI, Lilyan DELUBAC, Karine LETELLIER, Jean-Claude JULLIN, adjoints ; Arlette BERNARD, Maxime CIARDULLO, Bernard LY, Marie OLIVER, Olivier ROBERT, conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES :** Mmes M. Eléonore BEL, Stéphanie BOSQUET, Rodolphe STEPHANE, conseillers municipaux, ayant respectivement donné pouvoir à Mes LETELLIER, OLIVER et BERNARD.

**ABSENTS :** Mmes MM. Julia BESSON, Pierre CARRE, Maud GIROUD-GARAMPON, François LADET, conseillers municipaux.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme COLUSSI.

**OBJET : AMENAGEMENT DE VOIRIE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE, POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION ET REFECTION DE LA VOIRIE COMMUNALE ROUTE DE CLERMONT :**

Madame le Maire rappelle le programme d'investissement pluriannuel sur les voiries communales, défini par les élus au cours d'une visite des différentes voiries communales.

Sur l'année 2023, et selon la priorité définie, des travaux de sécurisation et réfection de voirie ont été décidé sur la voie communale n°19 dite Route de Clermont.

Ces travaux, répartis en 2 tranches, consistent en :

- ✓ L'élargissement de la voie pour la création d'un cheminement piéton
- ✓ Travaux de réfection

Le coût estimatif de ces travaux s'élève à 170 226,85€ H.T.

Madame le Maire présente le projet, dont la réalisation commencerait au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de CHIRENS :

- **ACCEPTÉ** le projet de travaux de sécurisation et réfection de la voirie communale n°19 dite Route de Clermont, dans le cadre du programme d'investissement pluriannuel sur les voiries communales sur l'année 2023, dont le coût estimatif des travaux s'élève à 170 226,85€ H.T.
- **APPROUVE** le plan de financement suivant :
  - Montant H.T. des travaux : 170 226,85 €
  - Subvention du département 34% (dotation territoriale) :  
**170 226,85 € x 34% = 57 877€13 H.T.**
  - Autofinancement de la commune : 112 349€72 H.T.
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous documents permettant de mener à bien ce marché de travaux.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Fait à CHIRENS le 20 avril 2023

Christine GUTTIN  
Maire de Chirens

